

DEC162962DR14

Décision portant délégation de signature à Mme Galia Valtchinova, à Mme Béatrice Milard, à M. Emmanuel Eveno, à M. Mohamed Gafsi et à Mme Marie Kniebiehler, pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'UMR5193 intitulée Laboratoire Interdisciplinaire solidarités, Sociétés, Territoires (LISST)

LE DIRECTEUR D'UNITE,

Vu l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n°2005-1742 du 30 décembre 2005 modifié fixant les règles applicables aux marchés passés par les pouvoirs adjudicateurs mentionnés à l'article 3 de l'ordonnance n°2005-649 du 6 juin 2005 susvisée ;

Vu la décision DEC153351DAJ du 19 janvier 2015 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMR5193, intitulée Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, Territoires, dont le directeur est M. Olivier Pliez ;

DECIDE

Article 1^{er}

Délégation est donnée à Mme Galia Valtchinova, PU, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision DEC153351DAJ susvisée¹.

Article 2

¹ Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur ou égal au seuil fixé à l'article 7 du décret du 30 décembre 2005 susvisé : soit jusqu'à 134 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2014.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Galia Valtchinova délégation est donnée à Mme Béatrice Milard, PU, aux fins mentionnées à l'article 1^{er} de la présente décision.

Article 3

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Galia Valtchinova et de Mme Béatrice Milard délégation est donnée à M. Emmanuel Eveno, PU, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 4

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Galia Valtchinova, de Mme Béatrice Milard et de M. Emmanuel Eveno délégation est donnée à M. Mohamed Gafsi, PR, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 5

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Galia Valtchinova, de Mme Béatrice Milard, de M. Emmanuel Eveno et de M. Mohamed Gafsi, PR, délégation est donnée à Mme Marie Kniebiehler, AI, aux fins mentionnées à l'article 1er de la présente décision.

Article 6

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur(trice) (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

Article 7

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à _____, le _____

Le directeur d'unité

M. Olivier Pliez